



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire - 12 janvier 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 12 janvier 2026 à 20h03, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) :

Patrick Bernier , maire	Raymond Côté , conseiller
Sylvain Côté , conseiller no. 1	no. 4
Guy St-Laurent , conseiller no. 2	Jonathan Morin , conseiller no. 5
Karine Chamberland , conseillère no. 3	Johanne Maurice , conseillère no. 6

Tous formant quorum sous la présidence du maire Patrick Bernier.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière

La personne qui préside la séance, soit le maire Patrick Bernier, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Patrick Bernier ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2025
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2025
5. Autorisation des comptes
6. Première période de questions du public
7. Rapports des différents comités et dossiers
8. Embauche de Nathalie Milhomme pour l'entretien de la patinoire
9. Renouvellement adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
10. Résolution pour affectations fonds d'élection 2025
11. Affectation au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
12. Logiciel Munia
13. Mobilier salle du conseil
14. Établissement du taux au km pour l'année 2026
15. Mandat pour étude préliminaire projet toit sur patinoire
16. Trans-Appel
17. Abonnement bulletin municipal Les Nouvelles de Val-Joli

RÈGLEMENTS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

18. Appel d'offres public camion 10 roues

HYGIÈNE DU MILIEU

19. Renouvellement du projet encombrant avec l'Écocentre régional

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

20. Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme

LOISIRS ET CULTURE

AUTRES

21. Deuxième période de questions du public

22. Correspondance

23. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Patrick Bernier constate le quorum à 20h03 et déclare la séance ouverte.

2026-01-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point "Abonnement pour le bulletin municipal" et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

ADMINISTRATION

2026-01-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER DÉCEMBRE 2025

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2025, ils renoncent à la lecture.

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Guy St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2025.

2026-01-03 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2025, ils renoncent à la lecture.

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2025.

2026-01-04 5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés
et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI					12-janv-26
<u>Liste des paiements émis</u>			<u>(du 2025-12-02 au 2026-01-12)</u>		
Poste Banque:		54-100-00-001			
N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202500757 (I)		2025-12-18	399	FLEURISTE CHEZ EDNA	95,42 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001					95,42 \$
Poste Banque:		54-110-00-000			
N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202500733 (I)		2025-12-11	579	SPA DE L'ESTRIE	3 303,88 \$
202500734 (I)	8431	2025-12-15	1634	BIBEAU ROCK	288,82 \$
202500735 (I)		2025-12-16	1360	ADN COMMUNICATION	296,16 \$
202500736 (I)		2025-12-16	789	ÉNERGIE SONIC INC.	1 856,66 \$
202500737 (I)		2025-12-16	1037	ENTREPRISE LTCA INC.	22,99 \$
202500738 (I)		2025-12-16	1355	EUROFINS ENVIRONEX	382,00 \$
202500739 (I)	8432	2025-12-16	638	Fonds d'information sur le territoire	30,00 \$
202500740 (I)		2025-12-16	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202500742 (I)		2025-12-16	1000	VALORIS	2 179,80 \$
202500744 (I)		2025-12-16	791	RESTO PUB ST-GAB'S	1 280,60 \$
202500752 (I)		2025-12-16	4	BELL MOBILITÉ	184,06 \$
202500753 (I)		2025-12-16	1168	COGECO Connexion Inc.	86,18 \$
202500754 (I)		2025-12-16	28	hydro	315,18 \$
202500755 (I)		2025-12-16	28	hydro	92,71 \$
202500756 (I)		2025-12-16	143	BELL CANADA	113,59 \$
202500745 (I)		2025-12-18	475	ACIER DAVID SIMMONDS LTÉE	158,33 \$
202500746 (I)	8433	2025-12-18	153	BIJOUTERIE CLAUDE LUSSIER	379,40 \$
202500747 (I)		2025-12-18	1365	LES ENTREPRISES JF MARCOTTE	2 018,21 \$
202500748 (I)		2025-12-18	14	VIVACO groupe coopératif	48,85 \$
202500749 (I)		2025-12-18	1635	VORTEX SOLUTION INC.	218,41 \$
202600000 (I)		2026-01-09	28	hydro	325,68 \$
202600001 (I)		2026-01-09	28	hydro	25,23 \$
202600002 (I)		2026-01-09	1168	COGECO Connexion Inc.	86,18 \$
202600003 (I)		2026-01-09	143	BELL CANADA	110,38 \$
202600006 (I)		2026-01-09	4	BELL MOBILITÉ	88,59 \$
202600007 (I)		2026-01-09	67	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	7,45 \$
202600008 (A)		2026-01-09	1360	ADN COMMUNICATION	53,40 \$
202600009 (A)		2026-01-09	1612	Ascenseurs Sherbrooke	7 846,41 \$
202600010 (I)	8434	2026-01-09	1086	ANDRÉ MAURICE PLOMBERIE ET	199,95 \$
202600011 (A)		2026-01-09	1109	Buropro Citation inc.	319,09 \$
202600012 (A)		2026-01-09	1289	CAIN LAMARRE SENCRL	4 495,87 \$
202600013 (A)		2026-01-09	1150	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE	1 600,00 \$
202600014 (A)		2026-01-09	789	ÉNERGIE SONIC INC.	1 308,57 \$
202600015 (A)		2026-01-09	1355	EUROFINS ENVIRONEX	201,21 \$
202600016 (A)		2026-01-09	1426	FQM Assurances	471,15 \$
202600017 (I)	8435	2026-01-09	638	Fonds d'information sur le territoire	24,00 \$

202600018 (A)		2026-01-09	1367 GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202600019 (A)		2026-01-09	359 SIGNALISATION DE L'ESTRIE INC	1 019,49 \$
202600020 (A)		2026-01-09	1346 RÉAL HUOT INC.	280,02 \$
202600021 (A)		2026-01-09	32 INFOTECH	9 000,27 \$
202600022 (A)		2026-01-09	1072 PHILIPPE LAPLANTE	60,00 \$
202600023 (A)		2026-01-09	1559 Idside - Société Plan vol	4 917,48 \$
202600024 (A)		2026-01-09	784 LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	716,14 \$
202600025 (A)		2026-01-09	256 MÉCANIQUE G.S.B. INC	4 097,78 \$
202600026 (A)		2026-01-09	41 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	1 906,50 \$
202600027 (A)		2026-01-09	1579 P/A G.G.M. (Windsor) 6425	1 435,77 \$
202600028 (A)		2026-01-09	89 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	6 553,58 \$
202600029 (A)		2026-01-09	39 RÉGIE INTERMUN. INCENDIE WINDSOR	70 653,25 \$
202600030 (A)		2026-01-09	1622 NUMÉRIQUE.ca	80,48 \$
202600031 (A)		2026-01-09	1633 SELTO DISTRIBUTION INC.	4 128,52 \$
202600032 (A)		2026-01-09	579 SPA DE L'ESTRIE	3 455,00 \$
202600033 (I)	8436	2026-01-09	19 SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	215,58 \$
202600034 (A)		2026-01-09	1482 Transport Éric Nault Inc.	80,48 \$
202600035 (A)		2026-01-09	899 JEAN-LUC TREMBLAY	60,00 \$
202600036 (A)		2026-01-09	1321 ALAIN VIDAL	60,00 \$
202600037 (A)		2026-01-09	1084 WSP CANADA INC.	2 299,50 \$
202600038 (A)		2026-01-09	1491 Régie inter. sanitaire des Hameaux	4 673,00 \$
202600039 (A)		2026-01-09	1000 VALORIS	1 821,96 \$
202600040 (A)		2026-01-09	14 VIVACO groupe coopératif	76,43 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000				148 285,70 \$
Total des paies émises (du 2025-12-02 au 2026-01-12)				29 241.89\$

6. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Nombre de personnes du public présentes: 1 personne

Sujets traités: pas de questions

7. **RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS**

- a) **mairie:** le maire Patrick Bernier mentionne que la saison hivernale présente de beaux défis, neige, verglas, pluie, vent. tout va quand même bien.
- b) **Travaux publics et hygiène du milieu:**
- c) **Régie incendie:** le conseiller Jonathan Mrorin mentionne que le conseil de la régie se réunit la semaine prochaine.
Loisirs, culture, familles et aînés: la conseillère Johanne Maurice mentionne que l'activité Plaisirs d'hiver aura lieu le 31 janvier au parc du rang 10 par la tenue d'un tournoi de ballon-balai. Jeu gonflable, chocolat chaud, mais soufflé, seront offert. Bar et cantine sur place. Nous remercions les organisateurs Heïdi Verly et Julie-Pierre Boutin.
- e) **environnement:** pas de sujets
- f) **Trans-Appel:** pas de sujet

- Urbanisme:** le maire mentionne que la dernière rencontre avec la MRC concernant le schéma, soit la présentation no 4 a eu lieu en décembre. Les volets agricoles ont été abordés. Également, la municipalité doit adopter pour le 1er avril un règlement relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles. Un comité de travail se réunira le 26 janvier pour étudier le projet de règlement à présenter.
- g)

2026-01-05 8. EMBAUCHE DE NATHALIE MILHOMME POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Considérant que l'entretien de la patinoire est actuellement effectuée par Denis Maurice;

Considérant que la conjointe de M. Maurice a pris le relais pour le reste de la saison pour l'entretien de la patinoire depuis le 28 décembre 2025;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'entériner l'embauche de Madame Nathalie Milhomme pour l'entretien de la patinoire, aux mêmes conditions d'embauche que Denis Maurice à compter du 28 décembre 2025.

2026-01-06 9. RENOUVELLEMENT ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Considérant que l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) offre de nombreux avantages aux membres qui en font partie comme de la formation, des ressources et de l'information sur tout ce qui touche le monde municipal;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2026 au coût de 512 \$ taxes en sus.

2026-01-07 10. RÉSOLUTION POUR AFFECTATIONS FONDS D'ÉLECTION 2025

Considérant qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection ;

Considérant que, le transfert au fonds réservé pour l'année 2025 budgété était de 3500\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Karine Chamberland
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 3500\$ pour l'exercice financier 2025 à même les fonds de l'exercice 2025 ;

2026-01-08 11. AFFECTATION AU FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

Considérant que, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

Considérant ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection ;

Considérant que le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte pour établir le coût de l'élection générale de 2025 et 2029 tel que prévoit l'article 135 de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la

Loi sur l'éthique et la déontologie municipale et diverses dispositions législatives (LQ 2021, c. 31) (« P.L. 49 »));

Considérant que, conformément à la Loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 3500\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 3500\$ pour l'exercice financier 2026;

Que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fond général de l'exercice.

2026-01-09 12. LOGICIEL MUNIA

Considérant que la municipalité souhaite se doter de l'outil Munia pour améliorer ses processus décisionnels et d'information à l'aide de l'IA;

Considérant que l'outil Munia offre une plateforme avec des assistants sur plusieurs aspects du monde municipal;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Guy St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'abonnement de 2 employés à la plateforme Munia de Caranges solutions au montant de 65\$ plus taxes par usager par mois et se doter d'une banque d'heures de consultation et formation de 5 heures à 250\$ de l'heure plus taxes pour optimiser l'utilisation de la plateforme.

2026-01-10 13. MOBILIER SALLE DU CONSEIL

Considérant que la Municipalité a inscrit à son Plan triennal des immobilisations l'achat d'un mobilier modulaire pour la salle du conseil municipal;

Considérant que le conseil a sélectionné l'option no 2 présenté par Bureautique N. Maltais soit un mobilier modulaire et pliable.

Il est proposé par Raymond Côté
Appuyé par Guy St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'achat du mobilier présenté dans l'option 2 avec une modification pour la largeur totale.

D'autoriser le budget de 6 500\$ plus taxes pour l'achat et l'installation du mobilier.

2026-01-11 14. ÉTABLISSEMENT DU TAUX AU KM POUR L'ANNÉE 2026

Considérant que le conseil municipal a décrété le taux payé du kilomètre pour les frais de déplacements pour l'année 2025 à 59¢ .

Considérant que le taux payé au kilomètre doit être révisé annuellement;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Guy St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De maintenir à 59¢ du kilomètre le taux payé pour les frais de déplacements pour l'année 2026.

2026-01-12 15. MANDAT POUR ÉTUDE PRÉLIMINAIRE PROJET TOIT SUR PATINOIRE

Considérant que la Municipalité a inscrit à son plan triennal des immobilisations 2026-2028 un projet pour doter la patinoire du rang 10 d'un toit;

Considérant que des subventions seront disponibles pour la réalisation de ce projet et que la Municipalité souhaite déposer une demande;

Considérant que le parc du rang 10 se situe en zone inondable;

Considérant que des vérifications préliminaires doivent être réalisées pour déterminer la faisabilité du projet;

Considérant l'offre de service reçue de WSP qui prévoit la réalisation en 2 phases soit l'étape 1 pour argumentaire hydraulique et si demandé par le MELFCCP, une modélisation hydrolitique en deuxième étape.

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter l'offre de service de WSP) pour l'étape 1 pour un estimé budgétaire de 12 000\$ avant taxes. Dans l'éventualité où l'étape 2 serait nécessaire, le conseil municipal prendra une résolution pour accorder le mandat.

2026-01-13 16. TRANS-APPEL

Considérant l'entente annuelle de service de transport adapté avec l'organisme Trans-Appel Inc. ;

En conséquence,

il est proposé par Raymond Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter :

Que la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente et qu'elle délègue à Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté ;

Que la tarification des déplacements des personnes admissibles soit fixée, pour l'année 2026, à 4 \$ pour un déplacement local et à 9 \$ pour un déplacement hors-territoire (vers Sherbrooke) ;

D'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2026 et de payer la contribution municipale établie à 7,54 \$ par personne.

2026-01-14 17. ABONNEMENT BULLETIN MUNICIPAL LES NOUVELLES DE VAL-JOLI

Considérant que le bulletin municipal est publié en ligne et disponible en format papier au bureau municipal;

Considérant que la municipalité a reçu quelques demandes de citoyens qui aimeraient recevoir le bulletin par la poste;

Considérant les frais d'envoi postaux;

Il est proposé par Karine Chamberland
Appuyé par Guy St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'offrir une formule d'abonnement annuel pour l'envoi des 8 éditions du Bulletin municipal par la poste aux personnes qui en font la demande;

D'établir le montant annuel d'abonnement à 15\$ pour l'année 2026;

Que le tarif annuel d'abonnement soit déterminé par la suite dans le règlement de taxation et tarification.

RÈGLEMENTS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

18. APPEL D'OFFRES PUBLIC CAMION 10 ROUES

Le sujet est reporté.

HYGIÈNE DU MILIEU

2026-01-15 19. RENOUVELLEMENT DU PROJET ENCOMBRANT AVEC L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Considérant que la Municipalité avait tenu un projet-pilote en 2025 avec l'Écocentre régional pour permettre aux citoyens de Val-Joli d'aller porter leurs encombrants gratuitement à l'Écocentre régional pendant 3 semaines déterminées soit une en juillet, une en septembre et une en novembre, la facture étant assumée par la municipalité;

Considérant que la Municipalité souhaite offrir à nouveau à ses citoyens l'opportunité d'aller porter leurs encombrants et autres matériaux à l'Écocentre régional gratuitement pendant quatre semaines selon les modalités de l'entente avec l'Écocentre;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire l'entente avec l'Écocentre régional permettant à nos citoyens de déposer leurs encombrants et matériaux gratuitement à l'Écocentre pendant les 4 semaines qui seront déterminées à l'entente.

Que la Municipalité assume la facture pour les 4 semaines déterminées à l'entente.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2026-01-16 20. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant que le conseil municipal doit nommer annuellement les membres citoyens composant le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE nommer Messieurs Philippe Laplante, Jean-Luc Tremblay et Alain Vidal à titre de membre représentant de la communauté du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2026.

LOISIRS ET CULTURE

AUTRES

21. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les question posées portaient sur les sujets suivants:

- La possibilité de connaître les zones blanches sur la carte de zonage et leurs usages autorisés.
- la distribution des coûts pour les bâtiments à usages commun comme le parc pour les coûts d'aqueduc et d'égout.

22. CORRESPONDANCE

1. Actualités l'Étincelles, semaine des enseignants
2. Club de patinage artistique Richmond
3. MELCCFP-redevances 2025 élimination de matières résiduelles

2026-01-17 23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Johanne Maurice que la présente séance soit levée à 20 h 52. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Patrick Bernier,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Patrick Bernier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Patrick Bernier, maire